

# Campagne "Retraites sans risques"

**Gpclimat fait le point avec Christian Lüthi, Directeur de l'Alliance Climatique**

La campagne "Retraites sans risques" de l'Alliance climatique suisse a été lancée fin 2016. Dans une première phase, des assurés ont pu contacter leur caisse de pension, via le site internet de l'Alliance climatique, pour demander que les caisses retirent leurs investissements de l'industrie fossile (qu'elles désinvestissent).

Quel bilan tirez-vous de cette action ?

Nous avons pu attirer l'attention des assurés et des médias sur les investissements des caisses de pension dans les entreprises d'énergie fossile. 3'000 assurés ont contacté leur caisse.

Combien de caisses de pension suisses ont-elles été contactées?

300 caisses de pension suisses ont été contactées par un ou plusieurs de leurs assurés. En plus, 200 caisses ont été contactées par l'Alliance climatique, avec des questions sur leur stratégie de placements.

Combien ont répondu et comment qualifier les réponses?

Une centaine de caisses ont répondu (sur les 300 contactées par leurs assurés). Un tiers a mentionné des engagements dans le sens de la durabilité, pas forcément liés aux investissements fossiles, comme l'isolation thermique des bâtiments. En majorité, la réponse venait de la direction de la caisse. Toutefois, les lettres des assurés étaient adressées aux conseils de fondation, commissions ou autres organes suprêmes des caisses. Cet aspect est important puisque les directions ne peuvent pas prendre une décision sur un changement de la stratégie des placements. La décision d'exclure, partiellement ou totalement, le secteur fossile dans la stratégie des placements peut uniquement être prise par les organes suprêmes. Dans la plupart des cas, nous ne savons pas si les membres de ces organes suprêmes ont été informés et s'ils ont pu formuler leur propre réponse à la lettre des assurés.

Y a-t-il des caisses de pension qui sont propres (dont les portefeuilles ne contiennent aucune action, obligation ou fonds liés aux industries fossiles?)

Jusqu'à ce jour, nous avons trouvé six caisses de pension qui n'ont pas d'investissements dans des actions ou obligations des entreprises

d'énergie fossile: Nest, Abendrot, CoOpera, PK-Metron, PK-Helvetas, Gepabu.

Où trouver l'information sur la compatibilité des portefeuilles des caisses de pension avec le climat?

<http://www.alliance-climatique.ch/blog/caisses-de-pensions-suissees-et-l-investissement-non-climat-compatible>

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a proposé aux caisses un test pour vérifier leur compatibilité climatique. Combien ont accepté de faire ce test?

Selon les informations de l'OFEV quelque quatre-vingts caisses de pension et assurances ont participé volontairement à ce test de compatibilité climatique. Elles représentent au total environ deux tiers des actions et des obligations de toutes les caisses de pension et assurances suisses.

Quelle est l'importance de ce test pour la campagne?

En adoptant l'Accord de Paris sur le climat, la communauté internationale s'est fixé trois objectifs. Premièrement, le réchauffement de la planète doit être contenu nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels (« l'objectif des 2 °C » ci-après). Deuxièmement, les États doivent accroître leur capacité d'adaptation aux effets inéluctables des changements climatiques. Troisièmement, les flux financiers doivent s'aligner sur les objectifs climatiques. Cela suppose davantage d'investissements dans des technologies et des agents énergétiques prometteurs et respectueux de l'environnement. (Source: <https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2017/11/ruprecht-12-2017fr/>)

Les résultats montrent que, avec les décisions d'investissement prises, il faut plutôt s'attendre à un réchauffement mondial allant de 4 à 6 °C. (Source: <https://www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/medienmitteilungen/medienmitteilungen.msg-id-68482.html>)

Le test montre donc qu'il y a encore énormément de travail à faire. L'impact de la place financière suisse sur les émissions est environ 20 fois plus important que les émissions directes de notre pays. Si nous voulons respecter l'Accord de Paris nous devons tenir compte de ces flux financiers.

Quelle sera la suite de la campagne?

Elle est déjà en cours. La ligne d'action est la formation de groupes par caisse de pension "DIVEST" dans toute la Suisse. Voir les infos sur <http://www.alliance-climatique.ch/blog/caisses-de-pensions-suisse-et-l-investissement-non-climat-compatible> et pour la Suisse alémanique sur <http://www.klima-allianz.ch/blog/schweizer-pensionskassen-investitionen-nicht-klimavertraglich-wie-lange-noch>

Quel serait l'objectif de tels groupes? Combien y a-t-il de groupes à ce jour? Comment en former un?

Pour le moment 4 groupes DIVEST ont été constitués en Suisse alémanique (BVK canton de Zurich, BLPK canton de Bâle Campagne, LUPK canton de Lucerne, SGPK canton de St. Gall) et un (CPEG DIVEST, canton de Genève) en Romandie. Plusieurs autres sont en cours de formation, comme celui pour la CPEV (canton de Vaud), PKBS (canton de Bâle Ville), et la Confédération (PUBLICA).

Pour assurer un suivi et augmenter l'impact de la campagne, que peuvent faire les associations faisant partie de l'Alliance climatique et leurs membres?

Ils peuvent exhorter leurs membres à participer à la création de groupes DIVEST par caisse.

Pour ce faire, chacun peut écrire un e-mail à [sandro.leuenberger@klima-allianz.ch](mailto:sandro.leuenberger@klima-allianz.ch) avec le texte : *Oui, je veux devenir cosignataire d'une lettre à ma caisse de pension qui est la XX* (indiquer de manière précise le nom et l'adresse de la caisse).

Comment les retraités peuvent-ils avoir une véritable influence sur la politique de placement de leur caisse? Ont-ils leur mot à dire sur la gestion des caisses de pension.

L'expérience montre que les caisses doivent être à l'écoute surtout de leurs bénéficiaires. Donc il est très important que les groupes de pression comme les groupes DIVEST deviennent actifs en tant que porte-paroles des assurés auprès des organes des caisses.

La question est-elle morale ou économique ?

La question est morale et économique. Pourtant, chez les responsables des placements, ce sont essentiellement les arguments concernant des pertes et l'impact négatif sur les retraites qui sont avancés.